

Modifications des modalités d'inscription à l'examen d'accès à l'activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.



Activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Un arrêté du 01/08/2018 modifie la liste des documents administratifs exigés pour l'inscription à l'examen d'accès à l'activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC).

Le texte est entré en vigueur le 10/08/2018.

[Accéder à l'Arrêté du 1er août 2018 modifiant l'arrêté du 6 avril 2017 modifié relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport](#)

[avec chauffeur](#)